Fiche info

Certificat de Qualification Professionnelle « Moniteur Tir Sportif »

Le CQP « moniteur de tir sportif » est le premier niveau de professionnalisation dans une structure associative, privée ou territoriale. Le titulaire du CQP participe à l'enseignement et à la gestion de la sécurité.

Il a comme missions :

- Faire découvrir l'activité,
- Susciter l'envie de poursuivre en développant le plaisir et la réussite dans la pratique,
- Transmettre les premiers niveaux de technicité en adéquation avec le niveau du public visé,
- Garantir aux pratiquants et aux tiers une pratique en toute sécurité.

L'emploi d'un Moniteur de tir CQP correspond à un volume horaire de travail à plein temps.

FORMATION

La formation se déroule du 23 septembre 2024 au 30 juin 2025 au CREPS de Bordeaux, accessible à tout public. Organisée en alternance : 150h en centre de formation, réparties sur quatre modules, intégrant une partie en formation à distance (FOAD) et 50h en situation professionnelle dans une structure.
Elle prépare aux 4 blocs de compétences :
Bloc 1 : Préparation et animation - **Bloc 2** : Encadrement de séances de tir sportif - **Bloc 3** : Développement de la pratique
Bloc 4 : Organisation, information et communication autour de la pratique

EXIGENGES ENTREE EN FORMATION

⇒ être âgé(e) de 18 ans au minimum,
⇒ être licencié(e) à jour de sa cotisation,
⇒ être titulaire de l'attestation à l'unité d'enseignement PSC 1 ou titre équivalent,
⇒ être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du tir sportif de moins de un an ou une licence en cours de validité,
⇒ être titulaire du carnet de tir en cours de validité ou attestation d'assiduité signée du président du club
⇒ satisfaire aux tests d'entrée

TESTS DE SELECTIONS ET POSITIONNEMENT

Des épreuves de sélections (QCM de connaissances générales, de réglementation, de technique et de sécurité) et un entretien de positionnement seront organisés avant le début de la formation pour vérifier le niveau des candidats et étudier les possibilités d'adaptation ou d'allégement du cursus de formation.

CALENDRIER DE LA FORMATION

Inscription avant le	Épreuves de sélection	Phase de positionnement	Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	Certifications	Rattrapages (Sous réserve)	Effectif
07/06/2024	24 & 25/06/24	Courant juillet 2024	23 au 27 Sept. 24	16 au 20 Déc. 24	17 au 21 Mars 25	19 au 23 Mai 25	17 au 19 juin 25	30/09/2025	20 à 25

COUT DE LA FORMATION

Coût horaire :

Frais de dossier : 25€ (non remboursables)
Coût de la formation : 150 heures de formation et 10h de certification : 15 € par heure soit 2400 € en parcours complet
Aide fédérale pouvant aller jusqu'à 30 % pour les financements privés
Nota : les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire

S'INFORMER, S'INSCRIRE :
Le lien d'inscription est disponible : ici

Contacts :

Directrice département formation professionnelle
Elodie COTTIN ecottin@fftir.org - 06.79.71.86.55

Responsable administrative suivi et aide au financement
Sandrine Jumeaux formationpro@fftir.org – 07.45.01.99.39

Ce document est la propriété intellectuelle de la FFTir. Il ne peut être utilisé, reproduit, modifié ou communiqué sans son autorisation.